



## SOMMAIRE

### Le mot de l'inspectrice d'académie

#### Personnels : pp. 1 et 2

- Stages CAPA-SH rentrée 2010,
- Travail à temps partiel / Reprise à temps complet - Rentrée 2010,
- Congés de formation professionnelle Année 2010 – 2011,
- Mutation au titre du handicap lors du mouvement départemental 2010,
- Indemnité de départ volontaire (IDV),
- Liste d'aptitude directeur d'EREA Année 2010- 2011,
- Certification complémentaire des enseignants premier et second degré, session 2010.

#### Formation continue : p. 2

- Université d'été en allemand.

#### Sorties scolaires : p.3

- Montage des dossiers de sorties et séjours.

#### Communication : p.3

- Quoi de neuf sur le site IA 70 ?
- Journée Portes ouvertes enseignants du Musée Georges-Garret de Vesoul.

#### Ressources : p.3

- Travailler avec les archives départementales de la Haute-Saône.

#### Action éducative : p. 4

- 21ème Semaine de la presse et des médias dans l'école du 22 au 27 mars 2010,
- Éducation au développement durable :
  - Classes d'eau des contrats de rivières,
  - plaquette Comité 21,
  - Carnet de bord pour sauver les océans.

#### Communiqué JPA

65<sup>ème</sup> campagne de solidarité et de citoyenneté de la jeunesse au plein air

## Le mot de l'inspectrice d'académie

*Au cours de l'année 2010, nous allons continuer de nous mobiliser pour la mise en œuvre consolidée de la réforme de l'école primaire, qui a fait l'objet en 2009 d'une implication réfléchie et créative des équipes d'école.*

*La démarche de contractualisation concerne tous les établissements du second degré du département (contrats d'objectifs pour la réussite des élèves) et l'accompagnement personnalisé constitue l'un des points forts de la réforme du lycée.*

*Recevez mes meilleurs vœux de réussite pour les communautés éducatives, de bonheur et de plénitude pour vous et ceux qui vous sont chers.*

Hélène Ouanas

**« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines. »**

**Victor Hugo in « faits et croyances », 1840.**

## Personnels

### Stages CAPA-SH – rentrée 2010

Les dossiers de candidature peuvent être demandés à l'inspection académique, division des ressources humaines, ou peuvent être téléchargés sur le site de l'inspection académique, rubrique Personnels > Campagnes en cours.

Ils sont à retourner à votre inspecteur de circonscription avant le **vendredi 26 février** et à la DRH pour le mercredi 3 mars.

**Contact** : Didier Barthel – Tél. : 03 84 78 63 11.

## Personnels

### Travail à temps partiel / Reprise à temps complet - Rentrée 2010

Les enseignants qui souhaitent :

- travailler à temps partiel ou
- réintégrer à temps complet après un temps partiel pour la rentrée 2010, devront dorénavant formuler leur demande non plus par simple courrier mais **en remplissant un formulaire prévu à cet effet.**

Ces formulaires sont à votre disposition :

- au secrétariat de votre IEN,
- à la division des ressources humaines à l'inspection académique,
- dans les écoles,
- sur le site internet de l'IA 70 ([versions téléchargeables](#)).

Une **notice explicative** accompagnant ces formulaires est en ligne sur le site internet de l'inspection académique.

### Liste d'aptitude directeur d'EREA Année 2010- 2011

Les personnels souhaitant postuler à une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) se reporteront aux conditions mentionnées dans la note de service n°2009-187 du 10 décembre 2009, parue au [bulletin officiel n°48 du 24 décembre 2009](#).

Les fiches de candidature y sont disponibles en annexe et doivent être transmises par la voie hiérarchique à l'inspection académique, DRH, dans les meilleurs délais (dépôt chez l'IEN pour le 29 janvier 2010).

## Formation continue

### Université d'été en allemand

Des places sont encore disponibles pour l'université d'été en allemand (parue au PAF sous le code u02), au centre de linguistique appliquée (CLA) à Besançon, du lundi 5 au jeudi 8 juillet, et du lundi 23 au jeudi 26 août 2010 inclus.

**Objectifs** : réactiver une compétence de communication orale correspondant à un niveau B2 en compréhension et B1 en expression (cadre européen commun de référence pour les langues).

**Contenus** : perfectionnement linguistique et communicatif, phonologie et prosodie de la langue, structures linguistiques, conversation, prise de parole, débat, mise en contact avec des parlars authentiques.

**Contact** : Odile Bernard-Francois - Mission Formation continue 70

Tél. : 03 84 78 63 25

Courriel : [ce.fc.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.fc.ia70@ac-besancon.fr)

## Congés de formation professionnelle Année 2010 – 2011

**Réf. : décret n° 207-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État.**

Les dossiers peuvent être demandés à l'inspection académique, division des ressources humaines, ou être téléchargés sur le site IA 70  
Date limite de retour des dossiers à l'inspection académique le **31 mars 2010**.

### Mutation au titre du handicap lors du mouvement départemental 2010

Les personnes susceptibles de bénéficier d'une majoration de barème au titre du handicap pour elles - mêmes, leur conjoint ou leur enfant, sont fortement invitées à prendre, au besoin, toutes les dispositions nécessaires auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)

**Contact** : MDPH - rue Derosne - 70000 Vesoul  
Tél. : 03 84 96 12 80.

### Indemnité de départ volontaire (IDV)

**Réf. : décret n°2008-368 du 17 avril 2008.**

Les personnes intéressées par ce dispositif trouveront toutes les informations utiles dans la note du rectorat et la fiche technique mises à leur disposition sur le [site Internet IA 70](#).

### Certification complémentaire des enseignants premier et second degré, session 2010.

Pour tout renseignement, veuillez suivre le [lien vers le site IA 70](#).

Les secteurs disciplinaires « français langue seconde » et « enseignement en langue des signes française » concernent également les enseignants **titulaires et stagiaires** du **premier degré**.

Clôture des inscriptions : **jeudi 4 mars 2010**



## Sorties scolaires

### Montage des dossiers de sorties et séjours

À la veille de la campagne « classes de découvertes 2010 », quelques rappels souvent utiles :

- ▶ 95% de l'**information** et des **ressources** nécessaires au montage des projets et des dossiers correspondants est disponible sur la page spécifique du site IA 70, sous l'onglet Vie scolaire > [Classes de découvertes et sorties](#) .
- ▶ Lors de tout **transport en car**, les pièces suivantes sont exigées :
  - Descriptif du transport « annexes 3 » (ou 3 bis pour décrire des déplacements multiples),
  - Schéma de conduite (à établir par l'entreprise de transport : il décrit les conditions techniques et réglementaires du déplacement),
  - Au moment du départ, compléter l'« annexe 4 » avec le chauffeur (pièce à conserver par l'école).
  - Le cas échéant, lettre de prise en charge du déplacement par une collectivité ou une association,
- ▶ L'encadrement des [sorties avec nuitées](#) comprend toujours (au moins sur le lieu d'accueil, y compris la nuit) un **assistant sanitaire**, titulaire au minimum d'un brevet de secouriste. Il est mentionné sur la demande (annexe 2).
- ▶ Le **vade-mecum** du porteur de projet décrit l'ensemble des tâches et des points à régler dans le montage du projet et du dossier. Pensez à l'utiliser !
- ▶ Délais : **les dossiers sont transmis à votre IEN**, 5 semaines avant le départ (séjour en Haute-Saône) ou 8 semaines avant le départ (séjour dans un autre département).

## Ressources

### Travailler avec les archives départementales

Le service éducatif des archives départementales de la Haute-Saône est un partenaire remarquable au service des écoles et établissements. Il est animé par Catherine Chapuis, personnel du Conseil général chargé de l'animation culturelle et éducative, et Didier Roux, professeur d'histoire au collège Jacques Brel de Vesoul.

#### Les archives, mode d'emploi

- ▶ Les archives départementales vous accueillent, sur rendez-vous, avec vos élèves. Le service éducatif propose une visite du dépôt ainsi que des ateliers pédagogiques conduits à partir de documents authentiques.
- ▶ à la demande, et sur la base d'un projet construit, le service peut se déplacer à votre rencontre, dans le département.

## Communication

### Quoi de neuf sur le site IA70 ?

- ▶ Notice et formulaires sur le [travail à temps partiel](#).
- ▶ Dans Pédagogie > EPS > Comptes-rendus de stages et outils pédagogiques, se trouve le référentiel d'évaluation en [natation 1<sup>er</sup> degré](#).
- ▶ [Rubrique Actualités](#) :
  - dotation d'un ordinateur neuf par CLIS,
  - travailler avec les archives départementales.

### Communiqué du Musée Georges-Garret de Vesoul

Chaque année, le musée organise une journée de découverte, « portes ouvertes enseignants », qui permet de faire connaissance avec les personnels et les ressources du lieu. Celle-ci aura lieu le

**Mercredi 3 mars 2010**

**Contact** : Sabine Gangi  
Tél. : 03 84 76 51 54 -  
[sabine.gangi@vesoul.fr](mailto:sabine.gangi@vesoul.fr)

▶ Un bulletin pédagogique est réalisé régulièrement et mis [en ligne sur le site du CDDP de la Haute Saône](#).

▶ Une exposition sur l'histoire de la Haute-Saône peut être prêtée gratuitement. La frise chronologique papier qui lui correspond peut être offerte aux écoles. Pour se la procurer rendez-vous aux archives ou y faire parvenir un courrier de demande avec une enveloppe (format 22,5 x 32 cm) libellée à l'adresse de l'école et affranchie à 1,70 €.

**Contact** :  
[Archives départementales de la Haute-Saône](#)  
14b rue Miroudot de Saint-Ferjeux  
70000 VESOUL  
Tél. : 03 84 95 76 34

**Courriels** :  
[catherine.chapuis@cg70.fr](mailto:catherine.chapuis@cg70.fr)  
[didier.roux@ac-besancon.fr](mailto:didier.roux@ac-besancon.fr)

# Action pédagogique

## 21ème Semaine de la presse et des médias dans l'école du 22 au 27 mars 2010

Elle aura pour thème : « Qui fait l'info ? »

Les inscriptions auront lieu du jeudi 7 janvier à midi au **samedi 6 février** 2010, sur le [site national du CLEMI](#).

La Semaine de la presse et des médias dans l'école a pour but d'aider les élèves, de la maternelle aux classes préparatoires, à :

- ▶ comprendre le système des médias,
- ▶ former leur jugement critique,
- ▶ développer leur goût pour l'actualité,
- ▶ forger leur identité de citoyen



Liens utiles :

La Semaine de la presse dans le [Bulletin Officiel](#)

Le [site internet du CLEMI](#)

Le site internet du [CLEMI de Franche-Comté](#)

Bonne Semaine de la presse et des médias dans l'école !

**Votre contact CLEMI en Haute-Saône :**  
[nadine.tuailon@ac-besancon.fr](mailto:nadine.tuailon@ac-besancon.fr)

## Éducation au développement durable (EDD)

Rappelons que l'éducation au développement durable est inscrite dans le socle commun et dans certains éléments des programmes (inter- ou co-disciplinarité). Le texte de référence actuel est la [circulaire n° 2007-077 du 29-3-2007](#).

À l'interne, le Ministère de l'Éducation nationale propose une démarche **école ou établissement en démarche de développement durable (E3D)**. Il est également suggéré de regrouper diverses éducations (développement durable, solidarité, santé, risques etc.) sous le vocable d'éducatives à la responsabilité.

## Classes d'eau des contrats de rivières

Participer à une classe d'eau, c'est étudier la qualité de l'eau du ruisseau ou de la rivière proches de l'école (à travers sa faune et sa flore), découvrir les nombreux acteurs de la vallée, enquêter sur les installations liées à l'eau et à son traitement. On aborde ainsi les trois piliers du développement durable (environnements naturel, socioculturel, économique et matériel.)

Cette année, le dispositif Ognon est reconduit et le contrat de rivière du bassin de la Lanterne démarre.

Ces projets sont accompagnés par nos deux maisons de la nature (Brussey, Haut-du-Them), la maison nationale de l'eau et de la pêche (MNEP) d'Ornans, la fédération de pêche de la Haute-Saône et l'inspection académique.

Les bulletins « La Goutte d'Ognon » sont accessibles sur le [site du CPIE de Brussey](#).

## Communiqué de la JPA

### 65<sup>ème</sup> campagne de solidarité et de citoyenneté de la jeunesse au plein air (JPA) du 20 janvier au 14 février 2010

La campagne de solidarité de la JPA :

- ▶ d'une part, se déroule à l'école et s'inscrit dans les programmes scolaires en permettant de développer la notion de solidarité,

## Carnet de bord pour sauver les océans

À l'initiative de la navigatrice Maud Fontenoy, un fichier pédagogique intitulé « [Carnet de bord pour sauver les océans](#) » est diffusé dans les écoles par le biais des circonscriptions d'IEN. Les enseignants pourront l'utiliser tout au long de l'année, à leur convenance.

Les classes qui désirent participer au « défi » associé à cette distribution doivent s'inscrire auprès de l'inspection académique par [courriel](#) jusqu'au 1<sup>er</sup> - 02-2010. Les comptes rendus de projet parviendront à l'inspection académique jusqu'au 15-04-2010.

## Plaquette Comité 21

Le Comité 21 est un organisme qui anime et répertorie les **agendas 21** en France.

Avec le soutien de la CASDEN et de plusieurs réseaux associatifs (IFREE, École et nature, Écorce, Union nationale CPIE), le Comité 21 diffuse actuellement une plaquette qui rappelle et cadre la démarche [Agenda 21 scolaire](#) à l'intention des différents acteurs et partenaires.

- ▶ d'autre part, a pour objectif de soutenir financièrement le départ en centres de vacances d'enfants et jeunes issus de familles en difficulté économique.

L'année dernière, en Haute-Saône, la JPA a permis d'aider 103 enfants et jeunes pour leur départ en vacances (dont un bon nombre pour leur 1<sup>er</sup> départ.)

**La réussite de cette action apportera aux élèves participants la démonstration qu'ils sont en capacité d'agir contre les injustices et que la solidarité a du sens.**